

**CABINET de la SELAS ALLIES AVOCATS** agissant par Maître D. COTTIER  
dont le siège est 112 Boulevard de COURTAIS 03100 MONTLUCON.  
TEL. 04.70.08.00.64 [denis.cottier@allies-avocats.com](mailto:denis.cottier@allies-avocats.com)

---

**VENTE SUR ADJUDICATION**

**COMMUNE DE SAINT VICTOR (03), Impasse des Buissonnets**

**Une maison d'habitation élevée sur vide sanitaire, d'un rez-de-chaussée comprenant :** entrée, chaufferie, cuisine, salon salle à manger, wc, salle de bain, deux chambres, bureau, combles au-dessus, terrain autour

**Une grange avec terrain**

Cadastré Section ZV N° 60 et 140 à 145

D'une superficie totale de 92 a 96 ca

- **MISE A PRIX : 5.000 €.**

**A la date du procès-verbal de description, le bien était inoccupé.**

**VISITE ORGANISEE EN PRESENCE DE MAITRE BARUZZI –  
SELARL ACTALLIER HUISSIER DE JUSTICE A MONTLUCON  
LE 31 JANVIER 2025 de 15 H 30 à 16 H 30**

- **ADJUDICATION : le VENDREDI 14 FEVRIER 2025, à 9 heures du matin**, à l'audience des criées du Juge de l'Exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE de MONTLUCON (03) Palais de Justice – 114 Boulevard de Courtais.
- **CREANCIER POURSUIVANT LA VENTE :**

**FONDS COMMUN DE TITRISATION CEDRUS**, dont le siège social est 92 avenue de Wagram à 75017 – PARIS ayant pour avocat la SELAS ALLIES AVOCATS agissant par Maître COTTIER

- Les enchères ne peuvent être portées que par Ministère d'avocat inscrit au Barreau de 03100 – MONTLUCON
- Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE – Palais de Justice de MONTLUCON, 114 Boulevard de Courtais, ou au Cabinet de la SELAS ALLIES AVOCATS
- La vente ne pourra être renvoyée qu'en cas de force majeure ou à la demande éventuelle de la Commission de Surendettement.